

Pékin – Paris : l'étudiant chinois est-il une marchandise ?

Au moment où le gouvernement français tente d'enrayer l'immigration clandestine chinoise en choisissant la coopération avec Pékin, des milliers d'étudiants chinois cherchent chaque année à rejoindre cette France "romantique" dont on leur a tant parlé.

par **Michael Sztanke**,
correspondant
de RFI à Pékin

1)- Égide est une agence gouvernementale chargée de la mobilité internationale des étudiants sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale. Elle est, entre autres, chargée de l'accueil des étudiants étrangers en France : accueil de boursiers et d'invités étrangers, envoi d'experts en mission et travail en étroite coopération avec Édufrance, autre agence gouvernementale.

Parmi les candidats au départ vers la France, un groupe, minoritaire certes, mais de plus en plus conséquent, se met au diapason de la vague d'immigration chinoise. Ce sont des étudiants, qui représentent une petite dizaine de milliers de jeunes âgés de 18 à 25 ans qui, chaque année, cherchent à intégrer par tous les moyens le système d'enseignement supérieur français. En France, et selon une étude réalisée par Égide⁽¹⁾, ces étudiants représenteraient 10 % des étudiants étrangers, en quatrième place derrière les pays du Maghreb.

L'ouverture économique de la Chine et la politique d'éducation du gouvernement chinois ont instauré un climat de concurrence sans précédent entre pays occidentaux. Encouragées par le gouvernement, les familles urbaines chinoises aux revenus suffisants envisagent les études à l'étranger comme une voie royale pour leur enfant. Mais pour les autres, soit 80 % des étudiants qui partent chaque année vers l'Europe, gagner l'étranger est une porte de secours. Le système éducatif chinois étant de plus en plus sélectif, ce sont bien souvent les plus démunis financièrement et socialement qui empruntent cette voie après avoir échoué, faute de moyens pour se préparer correctement, au *Gao Kao*, le concours national ponctuant la fin du lycée.

Le départ des étudiants chinois à l'étranger est envisagé dans une tout autre perspective qu'il y a dix ans. Pour la plupart, il ne s'agit plus d'une découverte, d'une ouverture ou d'une recherche de liberté, mais bien d'un investissement rationnel pour s'assurer une carrière prometteuse. Pour Wang Yu, étudiante en sociologie à l'université de Tsinghua, le choix de s'inscrire en thèse à Harvard n'est pas l'aboutissement d'un rêve, mais plutôt un choix mûrement réfléchi, et fortement contraint. *"Aujourd'hui, pour avoir un poste de chercheur en Chine, il faut obligatoirement avoir fait sa thèse à l'étranger, enfin surtout aux États-Unis. Revenir au pays avec l'étiquette US est maintenant la seule voie pour accéder à un bon emploi dans la recherche. Sinon, tu n'intéresses pas les laboratoires"*, raconte cette étudiante à Pékin. Si les études à l'étranger sont aujourd'hui un sésame pour trouver un emploi, elles nécessitent un investissement financier considérable des familles. Car seule une minorité peut bénéficier de bourses de la Chine

ou de l'étranger. En 2003, sur 117 300 étudiants chinois partant à l'étranger, seuls 8 146 d'entre eux étaient boursiers, soit moins de 7 %.

Deux catégories bien distinctes d'étudiants chinois à l'étranger

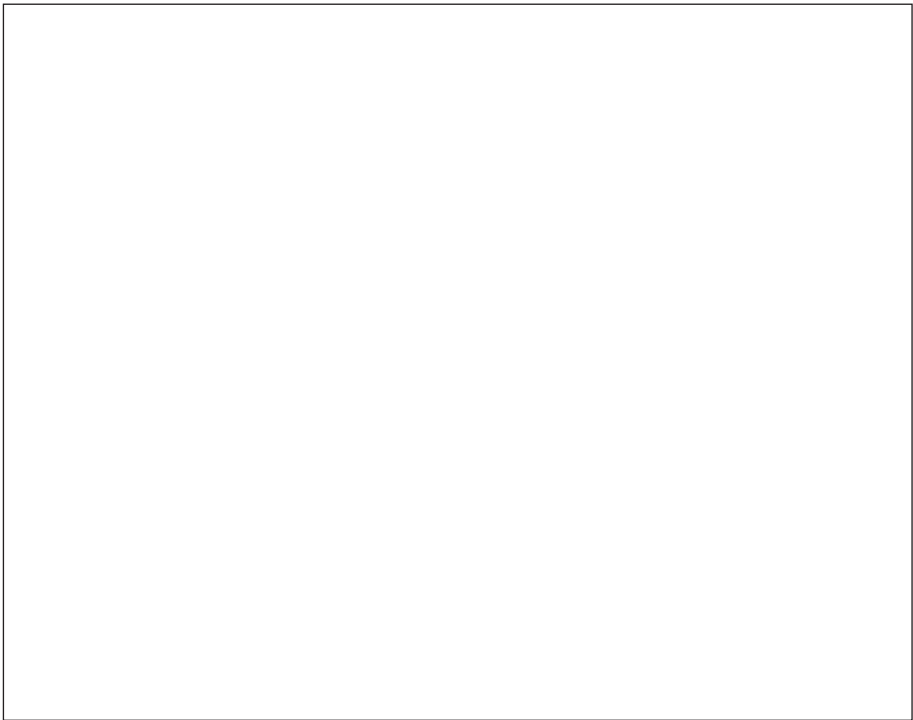
Jing Jing, étudiante en quatrième année de français à l'université des langues étrangères de Pékin, est consciente de l'effort de ses parents pour lui financer ses études de commerce en France. Pour sa première année d'études, c'est avec plus de 170 000 yuans (17 000 euros) qu'elle partira. Ses parents gagnent à peine 1 500 yuans (150 euros) par mois, mais ont économisé toute leur vie pour, un jour, envoyer leur fille à l'étranger

Si les étudiants chinois choisissent en majorité de rester à l'étranger après leurs études, on observe toutefois une progression du nombre de retours au pays. Les possibilités de valoriser son diplôme étranger, mais aussi l'environnement économique chinois actuel, constituent des attraits non négligeables. D'autant que pour faire face à la fuite des cerveaux, si redoutée par le gouvernement chinois, les autorités ont développé ces derniers mois une politique d'incitation au retour. *"Revenez au pays aider vos compatriotes"*, titrait un article du mois de janvier 2003 publié dans le très officiel *Quotidien du peuple*. Selon les chiffres publiés chaque année par le ministère chinois de l'Éducation, ils étaient 41 % d'étudiants à l'étranger à revenir en Chine en 2002. Si ce chiffre est probablement surévalué, et reflète le discours officiel mettant en avant *"l'amour du pays"*, il traduit néanmoins un véritable changement dans le comportement des étudiants. La presse officielle se fait ainsi régulièrement l'écho de cette politique d'aide au retour pour les étudiants vivant à l'étranger. Comme le résume Bei Sailin, étudiante en droit à l'université de Pékin, *"entre bien gagner sa vie mais rester un marginal en Europe et gagner convenablement sa vie mais faire partie de l'élite en Chine, qu'est-ce que vous choisiriez ?"*

Sur le campus de l'université des langues étrangères, qui rassemble une dizaine de milliers d'étudiants, la voie de l'excellence est ainsi d'obtenir un diplôme en langue et de suivre dans le même temps des cours d'informatique ou de commerce international. Ce genre de trajectoire qui met les étudiants dans une situation de bachotage permanent leur permet aussi de tenter le grand saut. Wei Wei, étudiante en quatrième année de français, avoue que *"l'apprentissage du français permet avant tout de trouver un emploi dans un joint-venture sino-étranger ou d'espérer un jour se rendre en France"*. Confrontés aux lois impitoyables du marché du travail chinois, de plus en plus concurrentiel, de nombreux étudiants couplent donc l'apprentissage d'une langue étrangère avec une discipline qualifiée de *"chaude"* selon le terme chinois lui-même. Les matières comme l'économie, l'informatique ou le commerce sont ainsi très usitées par les étudiants.

La langue française : un moyen pas une fin

L'exemple de Li Wei est en cela très significatif. Cet étudiant de 23 ans vient tout juste d'être diplômé d'une maîtrise en langue française. La première question que Li Wei s'est posée durant sa dernière année à l'université était de savoir comment valoriser la pratique de la langue française sur le marché du travail en Chine. Plusieurs possibilités s'offraient alors à lui : les concours d'entrée dans les ministères chinois, ceux organisés par les grandes entreprises, en général les plus cotés, ou bien les concours des grandes écoles des pays francophones. Il fallait donc bien réfléchir avant de faire le bon choix. Li Wei a refusé de passer le concours d'entrée du ministère des Affaires étrangères : "Si



© D.R.

**Manifestation
de sans-papiers,
Paris, 1998.**

je travaille dans un ministère, je risque d'avoir un poste peu intéressant et très mal payé. En plus, ce genre de poste est à vie, avec peu de chance de pouvoir un jour me rendre à l'étranger." Les grandes écoles des pays étrangers ne l'intéressaient pas non plus : "*La vie est trop chère une fois sur place. Je n'y arriverai pas*", dit-il, sûr de lui. L'option choisie fut donc de passer les concours pour intégrer directement Shenzhen Telecommunication ou la Bank of China. La première entreprise fut la bonne. Pour lui, comme pour nombre de ses camarades, ce fut le premier pas dans le monde du travail. Il sera ensuite envoyé par

son entreprise à Djibouti pour une période de deux ans : *“En fait, affirme-t-il, l’objectif n’est pas l’Afrique. Il s’agit pendant ces deux années d’épargner le maximum d’argent pour pouvoir ensuite gagner la France ou le Canada et y poursuivre des études en informatique.”*

Ainsi, la France et les pays anglo-saxons se disputent ce “marché” que représentent les étudiants chinois, dont le nombre ne cesse d’augmenter. L’éducation se négocie à prix d’or et la bonne morale républicaine, si chère à la France, n’a que faire face à l’enjeu que constitue la venue d’étudiants chinois. La politique française est, à cet égard, très claire : rattraper les pays anglo-saxons et y tirer un avantage économique certain. Car, avec à peine 8 000 visas étudiant délivrés en 2003 par les consulats français en Chine, la France est loin derrière l’Allemagne et la Grande-Bretagne, qui délivrent chacune entre 15 000 et 20 000 visas étudiant par an.

Pour combler cette défection, en partie due à l’attrait que constituent en premier lieu les études aux États-Unis, le gouvernement français a fait le choix de privilégier l’élite étudiante chinoise. On se souvient du discours du Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, en visite à Pékin au mois d’avril dernier, annonçant sa volonté d’accueillir, certes, de plus en plus d’étudiants chinois sur le sol français, mais en privilégiant les plus compétitifs.

Discours entendu par Édufrance et par un réseau d’écoles d’ingénieurs nommé “n+i”, dont l’objectif est tout simplement de recruter en Chine les meilleurs éléments, en les attirant par une aide financière élevée. Pour cela, l’alliance de ces écoles d’ingénieurs avec des entreprises françaises comme Total doit permettre de sélectionner des étudiants qui pourraient aussi bien partir aux États-Unis, dont les bourses d’études sont bien supérieures à celles offertes par les établissements français. Ainsi, Total, associé à cette opération stratégique, annonçait à Pékin qu’il débloquerait trois bourses d’un montant de 30 000 euros chacune, pour des étudiants triés sur le volet et sélectionnés par les universités chinoises elles-mêmes. Une goutte d’eau visant à apaiser les crispations de bien des chefs d’établissement se plaignant régulièrement de ne pas récupérer l’élite étudiante, déjà partie aux États-Unis.

Les recalés du système universitaire chinois

Ne nous faisons toutefois pas d’illusion, la plupart des étudiants qui se rendent en France ont un tout autre profil. Il s’agit de ceux que l’on nomme communément les “recalés” du système universitaire chinois. Ainsi, de nombreux jeunes n’ayant pas réussi le concours national à la fin de leur lycée, et ne pouvant postuler pour une place en université, se tournent vers l’étranger. Influencés par le choix de leur parent, ces jeunes à peine âgés de 20 ans tentent ce que leur famille considère comme l’Eldorado. Ne sachant pas la plupart du temps quelles études

ils pourront mener en France, ils sont les “meilleurs” clients pour nombre d’agences de recrutements.

Pour beaucoup de ces recalés, partir à l’étranger est un moyen de poursuivre des études supérieures. Mais ces départs individuels exigent des démarches administratives irréalisables sans la présence d’intermédiaires. Ces agences orientent principalement les étudiants vers des centres d’apprentissage du français ou des universités souvent de connivence avec ces structures ou fermant tout simplement les yeux sur le parcours de l’étudiant. Il existe une centaine d’agences officielles agréées par le gouvernement chinois pour exercer cette activité de recruteur pour le compte des établissements étrangers. Le nombre de sous-traitants et de nouvelles agences illégales a récemment augmenté un peu partout en Chine. Très lucratifs, ceux-ci recrutent à la sortie des lycées avant même le concours national.

Pour ces jeunes étudiants, il ne s’agit pas, *a priori*, d’opter pour la clandestinité, mais d’obtenir coûte que coûte un visa et une inscription dans une école ou une université française, afin de poursuivre leurs études supérieures. De bonne volonté mais ne parlant pas la langue de Molière, ces étudiants sont du pain béni pour les recruteurs chinois. Inchiffrables et très efficaces, ces derniers tentent d’engranger un maximum de billets en échange de démarches administratives auprès d’établissements français, avec lesquels ils sont en contacts et parfois même intimement liés.

L’étudiant chinois, peu au fait du système d’enseignement supérieur en France, mais pour qui le rêve peut devenir un jour réalité, accepte ainsi de verser jusqu’à 5 000 euros à un agent pour une place en université, malgré l’incertitude d’obtenir un visa auprès des autorités consulaires françaises. Les familles chinoises (souvent moins averties que leur progéniture) sont prêtes à s’endetter pour que leur enfant parvienne à trouver en France ce qu’ils ont raté en Chine, à savoir une place dans un établissement supérieur, et peu importe lequel. Une fois l’inscription obtenue en France, il faut encore décrocher le fameux visa pour espérer faire partir des 6 000 “chanceux” qui, chaque année, rejoignent le territoire français. On estime à 80 % le nombre d’étudiants chinois en France qui ont eu recours aux agences intermédiaires.

Le Visa Training


Nombre d’étudiants de villes de province, loin des grandes métropoles telles que Pékin, Shanghai ou Canton, tentent leur chance sans avoir jamais entendu parler de la France autrement que par les reportages télévisés. L’histoire de Li Mei est emblématique de la relation étudiant/recruteur. Lorsque nous avons rencontré Li Mei à Pékin, elle arrivait tout juste du Gansu (province déshéritée de l’Ouest de la Chine)

pour suivre des études de français à l'Alliance française de Pékin. Cette jeune fille de 19 ans venait d'échouer au concours national. Sa famille, nous explique-t-elle, lui a promis de la faire partir en France avec, dans un premier temps, un séjour à Pékin pour apprendre les bases de la langue française. Son père a cherché par quel moyen il pouvait "envoyer" Li Mei poursuivre ses études en France. Après hésitation, il contacte une agence intermédiaire locale dont le siège est à Pékin. L'agent, avec lequel le père de Li Mei traitera, promet à la famille une place dans un établissement en France. Mais avant cela, Li Mei devra apprendre le français

à l'Alliance française de Pékin pendant trois mois en cours intensifs. L'agent demande près de 4 000 euros au père de Li Mei pour toutes ces inscriptions et démarches administratives. La famille s'endette et verse la première moitié de la somme au recruteur sans aucune garantie d'inscription dans un établissement en France. Li Mei, inscrite à l'Alliance française de Pékin,

n'a pas idée de ce qu'elle veut faire : *"Je ne sais pas, je veux aller en France, il paraît que les études sont bonnes là-bas."* Après trois mois de cours de langue et une lettre d'inscription obtenue auprès d'un établissement privé de langue en banlieue parisienne, le "recruteur" demande à Li Mei de se présenter à un entretien à l'ambassade de France pour obtenir un visa. Elle doit encore payer 150 euros aux autorités françaises pour cet entretien. Suite à celui-ci, on conseille à Li Mei de revenir avec un niveau de français et un projet plus satisfaisant. Elle devra payer à nouveau 150 euros. Le "recruteur" s'explique auprès de la famille de Li Mei en arguant qu'il n'avait pas prévu cet échec à l'entretien obligatoire de l'ambassade. Elle va donc s'inscrire à nouveau à l'Alliance française pour perfectionner son niveau de langue. Le cercle vicieux ne s'arrête guère pour Li Mei et sa famille qui s'endette encore et encore. Qu'elle réussisse à terme à gagner la France ou non, elle aura déboursé près de 6 000 euros ! Ce type de parcours est un classique du genre pour la plupart des étudiants qui, bien souvent, ne connaissent pas de démarches moins onéreuses leur permettant de se rendre en France.

Pour que l'obtention du visa se fasse sans accroc, les agences proposent, comme service facturé, des cours de *Visa Training* (entraînement pour l'entretien au visa) dispensés par des jeunes francophones, étrangers ou chinois, qui expliquent aux étudiants comment se comporter lors de l'entretien mais aussi qui leur font apprendre par cœur

 Pour que l'obtention du visa se fasse sans accroc, les agences proposent, comme service facturé, des cours de *Visa Training* (entraînement pour l'entretien au visa) dispensés par des jeunes francophones, étrangers ou chinois, expliquant aux étudiants comment se comporter lors de l'entretien.

des réponses toutes faites aux questions posées lors de l'entretien : *"Pourquoi la France ?"*, *"Quel projet professionnel ?"*, *"Comment allez-vous vivre en France ?"*, etc.

La chasse aux dossiers frauduleux

Dans le souci de limiter l'immigration clandestine, l'ambassade de France en Chine a mis en place une structure hybride, la première du genre pour l'État français dans le monde. Cette structure se nomme le Cela (Centre d'évaluation linguistique et académique) et a pour objectif de dénicher les faux diplômés et fausses pré-inscriptions en université des étudiants chinois souhaitant se rendre en France. *"Depuis janvier 2003, le passage par le Cela est nécessaire pour tout candidat à un visa étudiant. Une attestation sera délivrée à l'étudiant qui devra la présenter au consulat lors de sa demande de visa"*, annonce le site web du Cela. Structure semi-privée, le Cela se finance en partie grâce au nombre d'entretiens qu'elle dispense dans l'année. Avec plus de 1 000 dossiers traités chaque mois, elle n'a que le choix dans la demande. Pourtant, on a noté de nombreuses plaintes de la part d'étudiants chinois contraints de passer plusieurs fois un entretien au Cela. Cent cinquante euros sont en effet demandés à chaque étudiant pour l'entretien, ce qui a de quoi freiner l'enthousiasme de certains candidats.

D'autant que l'agence Édufrance, dépendant directement du ministère de l'Éducation nationale, s'est installée dans les mêmes locaux que le Cela. Si Édufrance se défend de jouer les recruteurs et se pose comme une agence d'orientation, nous avons constaté que de nombreux étudiants étaient orientés sur des universités ou des écoles faisant partie d'un même réseau, celui lié à Édufrance. *"Il s'agirait de contrer les agences intermédiaires chinoises qui, eux aussi, ont leur propre réseau et sont de mèche avec des établissements français"*, estiment les représentants de l'agence à Pékin. Prise dans ses contradictions – de ne pas recourir à la contractualisation, mais dans le même temps d'orienter les étudiants et de créer ainsi une "filière propre" –, Édufrance se voit, en fait, concurrencée par les filières de recrutement, et dénonce régulièrement les universités françaises qui ont recours à des intermédiaires chinois. Ce manque de cohérence au sein même de la politique du ministère de l'Éducation nationale s'en ressent dans la volonté d'accueillir le maximum d'étudiants chinois tout en restant vigilant. Ainsi le Cela, par peur de valider des dossiers frauduleux, a rejeté en 2003 les dossiers de 40 % des candidats. Une étudiante diplômée de l'université de Tsinghua s'est vue refuser son dossier, la véracité de son diplôme n'étant pas établie. C'est seulement après une enquête interne réalisée par le service consulaire de l'ambassade de France à Pékin qu'elle a finalement obtenu gain de cause. S'étant fait largement "remonter les bretelles" suite à une accumulation d'erreurs, le Cela a

opté pour une tout autre politique consistant à remplir les quotas. Cette année, l'objectif est clair : accorder 6 000 visas étudiant pour sauvegarder cette structure encore expérimentale. Drôle de manière d'envisager les échanges universitaires et l'éducation.

Si le départ constitue un véritable parcours du combattant pour les étudiants chinois, l'accueil qui leur est réservé en France n'a pas toujours de quoi favoriser l'intégration, éphémère, certes, mais nécessaire au bon déroulement des études. Ainsi, Guo Hua, en troisième cycle d'histoire à l'université de Pékin, a obtenu en 2003 une bourse d'études de six mois pour Sciences-Po, à Paris, lui permettant d'approfondir ses recherches. Son arrivée à Paris s'est transformée en histoire kafkaïenne. Arrivé à l'aéroport de Roissy un dimanche matin, il avait sur lui un numéro de téléphone fourni par Égide qu'il devait appeler dès sa descente d'avion. L'agence Égide devait alors l'orienter sur une chambre universitaire qui lui était réservée, comme le contrat de la bourse le stipulait et comme on lui avait confirmé par courrier électronique avant son départ de Pékin. Au premier coup de téléphone passé depuis l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, ce fut l'étonnement : personne ! Logique un dimanche matin, mais anormal pour cet étudiant dont le niveau de français ne lui permet pas une aisance linguistique. Après avoir finalement obtenu une adresse après deux heures d'attente, il s'est aperçu qu'il avait rendez-vous devant une cabine téléphonique, à la porte d'Auteuil, où un taxi dépêché par Égide devait venir le chercher et l'accompagner dans un hôtel. Ce fut seulement le lendemain qu'il a pu se rendre dans sa vraie chambre universitaire. *"Nous avons pour mission de contribuer à la réussite du séjour de tous les hôtes étrangers ou français"*, affirme, quant à lui, le site Internet d'Égide. ◀



Éric Florence, "Les migrations en Chine et leurs implications sur le plan urbain"
► Dossier *Migrations chinoises*, n° 1220, juillet-août 1999